



5 | Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs



C'est quoi ?



Pourquoi ?



Comment agir ?



C'est quoi ?

Faciliter l'insertion et la reconversion professionnelle, c'est accompagner les sportifs dans un projet de carrière qui allie harmonieusement performances sportives et scolaires.



Pourquoi ?

Une carrière courte, des aléas fréquents, une reconversion à anticiper... Des années de persévérance sont nécessaires avant d'atteindre le niveau des plus grands. Toute l'énergie du sportif est alors canalisée pour être au top de sa pratique, quitte à mettre de côté les études. Pourtant des blessures peuvent mettre fin au rêve. La retraite, vers la trentaine, arrive très tôt. Les diplômes sont alors utiles pour se reconvertir et s'insérer professionnellement.



Comment agir ?

- 1 → Veiller à un bon équilibre entre le sport, les études et la vie privée.
- 2 → Conseiller les sportifs sur la gestion de leurs projets présents et à venir.
- 3 → Sensibiliser les entreprises à accueillir les sportifs.



1 Veiller à un bon équilibre entre le sport, les études... et la vie privée

Informé sur la réalité du sport de haut niveau et l'importance des études dès le début de carrière des jeunes sportifs permet d'éviter leur sortie du milieu scolaire pour ne pas se retrouver plus tard en difficulté d'insertion professionnelle.

À l'approche de la trentaine, pour la plupart des sportifs de haut niveau, l'heure de la reconversion a sonné. Il est nécessaire de préparer cette autre vie dès que l'athlète s'engage dans une pratique de son sport à haut niveau...

? QUELLES ACTIONS ?

- Prévenir dès le départ les jeunes sportifs du risque de ne pas obligatoirement pouvoir vivre de son sport.
- Réaliser un entretien d'évaluation avant leur entrée dans des formations spécialisées de sport de haut niveau.
- Sensibiliser sur l'importance des études pour optimiser leurs chances de trouver un emploi.
- Informer sur les différentes filières de formations spécialisées qui adaptent leur cursus au sportif de haut niveau : Sport-études, Insep, formations aux concours d'état, Sciences Po, ESSEC...
- Orienter vers des filières comportant des programmes de cours en accord avec les projets d'insertion professionnelle des sportifs.

Fixer des objectifs, assurer un suivi

- Fixer des règles et des niveaux à atteindre dans le parcours scolaire et sportif.
- Assurer un suivi des performances tant au plan scolaire que sportif.
- Éviter de faire subir une pression trop importante aux jeunes sportifs.
- Maintenir un équilibre entre la pratique, les études et la vie privée pour ne pas isoler les jeunes sportifs.

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2008, **738 SPORTIFS** de haut niveau ont signé une **CONVENTION D'INSERTION PROFESSIONNELLE.**

(Source : 2^e carrefour de la performance - novembre 2008.)

Le SAVIEZ-VOUS ?

LA DURÉE D'UNE CARRIÈRE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU varie selon les disciplines, **DE 10 À 25 ANS**, elle ne dépasse pratiquement jamais **LES 25 ANS.**

- Conseiller, tout en laissant les jeunes sportifs gérer eux-mêmes une partie de leurs questions d'ordre administratif et logistique, afin de les rendre autonomes.
- Aider le jeune sportif et son entourage à accepter l'échec, si les performances scolaires comme sportives ne sont pas la hauteur de ses attentes et le conseiller dans ses orientations professionnelles.
- Concilier les contraintes des entraînements sportifs avec les horaires de cours.
- Proposer de passer en 2 ou 3 ans les différents diplômes.
- Aménager des dates d'examen en dehors des compétitions.

Assurer la liaison entre le monde sport et l'univers des écoles et des universités

- Favoriser les témoignages de sportifs de haut niveau sur leur reconversion, dans les clubs et les centres de formations scolaires.
- Valoriser le parcours scolaire des sportifs afin qu'il constitue une véritable référence dans leur carrière professionnelle.
- Optimiser le rayonnement du statut des étudiants sportifs auprès des grandes écoles, à l'image des universités anglaises et américaines.
- Solliciter des dérogations d'âge et de titre aux sportifs de haut niveau qui se présentent aux concours d'État.



1 Veiller à un bon équilibre entre le sport, les études... et la vie privée (suite)

DES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

1 - Le programme « collectif volley génération responsable »

Un programme de la Fédération Française de Volley-Ball en faveur d'un accompagnement personnalisé des volleyeurs sur le plan socioprofessionnel durant leur carrière sportive.

L'idée directrice : l'épanouissement social de l'athlète est un facteur de performance sportive.

- Formation, tutorat, coaching (bilan professionnel, projet de reconversion...).
- Aide au financement de projets.
- Découverte du monde professionnel / insertion via la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires.

http://extranet.ffvb.org/data/Files/proces_verbaux/cdf/cd7_090227_annexe.pdf

2 - La ffgolf assure l'avenir de ses golfeurs de haut niveau

La ffgolf met en place chaque année une formation aménagée spécialement réservée aux sportifs de haut niveau. Cette formation leur permet d'obtenir un Brevet Professionnel, diplôme d'état pour devenir enseignant de golf. Cette année, la ffgolf va former 20 sportifs issus des pôles, du circuit professionnel ou ayant réalisé un parcours amateur.

3 - Avec la FFT, jeu, set et études !

Pour accompagner les jeunes sportifs jusqu'au Baccalauréat, la Fédération Française de Tennis incite les enfants à poursuivre leur scolarité dans des établissements scolaires traditionnels ou avec le Centre National d'Études à Distance (CNED) qui permet d'assurer un soutien scolaire quotidien sur le site d'entraînement par Sports et Études Concept, partenaire de la licence fédérale. Le CNED permet en effet à tout moment de réintégrer un collège ou un lycée sans avoir à passer un test d'entrée.

Après le Baccalauréat, la FFT poursuit sa démarche en s'adaptant aux choix professionnels des sportifs. Au pôle France de Roland Garros, ceux qui choisissent de mettre fin à leurs études ont cependant l'obligation de poursuivre une formation professionnelle adaptée. Ils peuvent ainsi se perfectionner en Anglais, informatique, communication, gestion ainsi qu'en toute discipline pouvant les amener à être des sportifs professionnels accomplis. Ces formations les aideront aussi à « rebondir » par la suite lorsqu'ils entameront leur processus de reconversion.

Pour ceux qui poursuivent leurs études, la FFT a créé, en 1997, des Centres Nationaux Universitaires de Tennis (CNUT) qui permettent de concilier études et pratique intensive du tennis pour des joueuses et joueurs classés à 0 et au-dessus.

4 - « Le Challenge » et les Étoiles du Sport, une aide aux meilleurs espoirs du sport français

Depuis 6 ans, les plus grands Champions se donnent rendez-vous aux Étoiles du Sport afin de promouvoir les valeurs du sport, partager leurs expériences en tendant une main aux meilleurs Espoirs du sport français autour d'un projet fort : « Les Champions d'aujourd'hui parrainent les Champions de demain ».

Depuis 1991, le programme « Challenge » de la Fondation Française des Jeux permet, chaque mois, à de jeunes athlètes prometteurs de bénéficier d'une aide financière, établie à 15000 euros en 2011. Cette bourse vise à leur permettre de s'entraîner dans de meilleures conditions, afin de pouvoir passer un cap sportif. Elle se complète d'une formation à la gestion de carrière (média training, droit, etc.) organisée en partenariat avec les Étoiles du Sport. Plus de 300 sportifs ont déjà bénéficié du soutien de la Fondation Française des Jeux.

Pour marquer l'anniversaire de ses 20 ans, le programme « Challenge » offre de la visibilité aux jeunes sportifs lauréats de l'année 2011 grâce au site « www.20ansduchallenge.com » qui met à l'honneur leurs parcours à travers une Web-série.

Depuis la création du Challenge en 1991, près de 300 athlètes de haut niveau ont été récompensés par la Fondation Française des Jeux.

<http://www.francaisedesjeux.com/developpement-durable/engagement-citoyen/fondation-entreprise/sport/section/laureat-challenge>

Le saviez-vous ?

Les universités américaines attribuent des bourses sportives à leurs athlètes.

Le nombre de bourses attribué et leur montant varient suivant les universités et les sports concernés. En règle générale, un sportif de bon niveau régional ou national (selon le sport) peut obtenir une bourse qui couvrira en totalité ou en partie : les frais d'études, le logement et la nourriture à l'année, les entraînements, l'équipement sportif, et les frais de déplacement lors des compétitions interuniversitaires.





2 | Conseiller les sportifs sur la gestion de leurs projets présents et à venir

Au cours de leur carrière, les clubs et les sportifs de haut niveau ont besoin de faire régulièrement le point afin de mettre en place une démarche favorable à une reconversion le moment venu.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le CLUB très fermé des sportifs professionnels français de haut niveau qui vivent du sport ne compte que quelque **3 000 membres**.

(Source : magazine Phosphore.)

Plus de **10 %** des sportifs de haut niveau **SOUFFRENT DE DÉPRESSION** lorsque **LEUR CARRIÈRE S'ARRÊTE**. (Source : Journal de 20 heures de TF1 - juillet 2010.)

? QUELLES ACTIONS ?

Accompagner le projet de vie

- Informer les jeunes et leurs familles sur les risques liés à l'attrait du succès sportifs, et la nécessité de poursuivre ses études.
- Définir un projet professionnel tenant compte de la personnalité et des aspirations professionnelles du sportif dans une discipline autour du sport ou hors du milieu sportif.
- Assurer un suivi psychologique ainsi qu'un suivi des performances pour préparer les sportifs à accepter la situation sans avoir à le regretter plus tard.
- Orienter les sportifs vers un professionnel du corps médical dans le cas où l'on détecterait des symptômes de dépression.
- Ne pas sous-estimer ses contraintes personnelles.

Réfléchir à l'employabilité après la fin de carrière

- Mettre en place un bilan des compétences, de l'apprentissage acquis tout au long de la carrière sportive et du potentiel du sportif.
- Identifier les possibilités de reconversion.
- Former les sportifs à solliciter les opportunités professionnelles présentes dans leur environnement.
- Organiser en local des « forums pour l'emploi » et sensibiliser les sportifs à participer à ce type de manifestation.

Assurer un accompagnement autour des moyens financiers

- Aider les sportifs à identifier la capacité d'investissement financier de leurs projets en volume et en durée.
- Optimiser les moyens de financement selon les différents statuts des athlètes.

DES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Un centre d'accompagnement médical pour les ex-sportifs

Deux fois champion de France, en 1991 et 1998, Serge Simon est un ancien international de Rugby. Après sa carrière, il aurait pu connaître la « maladie des jours sans » du fait d'un manque d'entraînement, de match.

Mais il est titulaire à 24 ans d'un doctorat en médecine, obtenu juste après son premier titre de champion de France, et, à la fin de sa carrière sportive, il crée en 2001 au CHU de Bordeaux le Centre d'accompagnement et de prévention pour les sportifs (Caps), composé de généralistes, de psychiatres et d'une psychologue.

Les principales missions du CAPS sont la prévention, le dépistage et la prise en charge des difficultés psychologiques liées à la pratique sportive sans oublier la gestion de l'après-carrière. La prise en charge de cet arrêt souvent brutal dans la vie du champion est devenue l'une des spécialités du service. Psychothérapie, techniques de relaxation, hypnose, thérapies familiales : le CAPS propose les outils les mieux adaptés à chacun.

Le SAVIEZ-VOUS ?

UNE AIDE À L'ÉPARGNE

Depuis 2007, l'ouverture aux sportifs de l'intéressement et du Perco vise à leur permettre de se constituer un capital pour financer des études ou la création d'une entreprise.

Par ailleurs, l'ouverture des droits à la retraite doit participer au renforcement de la protection sociale des sportifs de haut niveau. Le Gouvernement propose que l'État prenne en charge les cotisations des sportifs sans ressources suffisantes, dès l'âge de 18 ans. Certains doivent en effet mettre fin à leur carrière pour cotiser.

http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/villepin/information/actualites_20/reconversion_sportifs_plan_gouvernement_57692.html



3 | sensibiliser les entreprises à accueillir les sportifs |

Il est important d'initier des rencontres entre entreprises et sportifs en reconversion afin d'informer les DRH et les managers des qualités professionnelles des athlètes dans la perspective de favoriser leur employabilité après la fin de leur carrière sportive.

? QUELLES ACTIONS ?

- Renforcer les liens entre les directions des sports et les entreprises pour trouver des structures employeurs.
- Privilégier les entreprises partenaires des clubs et des fédérations et organiser des rencontres avec les sportifs à l'occasion des grands événements ou compétitions.
- Présenter aux sportifs des collaborateurs d'entreprises qui pourront communiquer sur leur métier.
- Valoriser et promouvoir le dispositif financier des Conventions d'Insertion Professionnelles (CIP) auprès des entreprises : ces conventions accordent des charges sociales allégées et des subventions de l'État pour compenser l'absence du sportif lors des périodes d'entraînements et de compétitions.
- Valoriser l'obtention du label « partenaire citoyen pour la performance » qui est attribué à toute entreprise de moins de 250 salariés embauchant au moins un sportif de haut niveau.
- Présenter les valeurs ajoutées apportées par les sportifs tant au sein d'une équipe que dans le monde de l'entreprise : la persévérance, la notion de dépassement de soi, l'importance du travail en équipe. Mettre en exergue les bénéfices pour l'entreprise en termes d'image et de motivation auprès des clients, ainsi qu'en interne et plus spécifiquement au sein des équipes commerciales.
- Mettre en place l'intervention des sportifs et leurs entreprises accueillantes lors de rencontres professionnelles et/ou sportives.

Le saviez-vous ?

Le label « **PARTENARIAT CITOYEN POUR LA PERFORMANCE** » est attribué à toute entreprise de moins de **250 SALARIÉS** embauchant au moins un sportif de haut niveau.

http://www.volley.asso.fr/present/dtn/dtn_suivi_sp_convention.pdf

DES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

1 - Embaucher des sportifs de haut niveau

les sportifs sont aussi des salariés ! Et quand ils ne sont pas en train de défendre nos couleurs, ils profitent généralement d'un statut particulier au sein de leur entreprise.

Generali s'engage auprès des sportifs pour les aider à évoluer dans leur passion, tout en leur proposant une reconversion professionnelle.

Generali a mis en place un programme de recrutement de sportifs de haut niveau.

Leurs qualités de ténacité et de dépassement de soi sont en phase avec les besoins de l'assureur dans son réseau commercial et peuvent être un exemple pour les autres collaborateurs.

Plusieurs anciens joueurs professionnels de volley travaillent aujourd'hui chez Generali.

2 - Les carrefours de la performance

Ces rencontres, organisées par l'INSEP et le ministère en partenariat avec de nombreuses entreprises privées comme EDF, Havas Sport & Entertainment ou encore Ikea, ont pour but de mettre en contact les sportifs de haut niveau et les managers d'entreprises. Au programme : des ateliers, des rencontres, des témoignages ainsi que des débats et des tables rondes.

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/carrefour_performance.pdf

Le saviez-vous ?

LA CONVENTION D'INSERTION PROFESSIONNELLE (CIP)

permet à un sportif de haut niveau de bénéficier d'aménagements horaires de son temps de travail afin de le rendre compatible avec la pratique sportive (entraînements et compétitions). L'athlète perçoit un salaire équivalent à un temps plein en adéquation avec la qualification de l'emploi occupé.

L'ENTREPRISE bénéficie de **CHARGES SOCIALES ALLÉGÉES, DE SUBVENTIONS DE L'ÉTAT** pour compenser l'absence du sportif lors des périodes d'entraînement et de compétition.